



ma belle mere voudrait nous donner sa maison a son décès

Par **tanouche67**, le **03/07/2012** à **11:49**

bonjour ! je vous écris afin d'avoir un renseignement ! ma belle maman aimerait que son fils et moi habitons avec elle dans sa maison afin qu'elle ne soit pas toute seule et que quelqu'un reste a ses cotes jusqu'a la fin des jours ! possedant une grande maison elle voudrait nous faire beneficier de cette maison a son décès c'est pourquoi je voulais savoir si cela est possible aupres d'un notaire sachant qu'elle a encore 3 enfants !!nous ne voudrions pas etre mis a la porte par les autres enfants sachant qu'ils ne sont pas tendre !!

merci de me repondre !!

Par **seb544**, le **03/07/2012** à **13:13**

Bonjour

un testament doit normalement prévaloir sur l'héritage héréditaire si celui ci à été rédigé du plein gré de la personne auprès d'un cabinet notarial

Par **janus2fr**, le **03/07/2012** à **13:25**

Bonjour,

La réponse précédente est donnée sans connaitre la situation exacte.

Les enfants sont héritiers réservataires, ce qui signifie que la maman ne peut pas déshériter l'un d'eux.

En présence de 4 enfants, la réserve est de 3/4 des biens et la quotité disponible de seulement 1/4.

Ce qui signifie que chaque enfant recevra 1/4 des 3/4 des biens de la maman et que celle-ci peut léguer en plus à qui elle veut le quart restant.

Votre mari ne peut donc hériter au mieux que de 7/16 des biens de votre belle-mère.

Pour que la maison lui soit léguée en totalité, il faut donc que sa valeur ne dépasse pas les 7/16 de la totalité des biens de sa maman et que les 3 autres enfants héritent de tout le reste.

Si malheureusement, la maison est le seul bien de l'héritage, votre fils en héritera en indivision avec les autres enfants.

Par **tanouche67**, le **04/07/2012** à **13:57**

le fils voudrait simplement habiter chez sa maman afin de s'occuper d'elle et qu'elle ne soit pas toute seule ! cependant quand elle decedera il ne voudrait pas que ses freres et soeurs le mette dehors vu qu'il sera dans la maison et c'est pour cela que je voulais savoir ce qui est possible de faire chez un notaire !!